



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DEUX-SÈVRES

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°79-2020-147

PUBLIÉ LE 10 NOVEMBRE 2020

Sommaire

DDT 79

79-2020-11-09-001 - Arrêté modifiant la composition de la Commission départementale d'orientation de l'agriculture (CDOA) (6 pages)

Page 3

79-2020-11-09-002 - Arrêté modifiant la composition de la section spécialisée de la Commission départementale d'orientation de l'agriculture (CDOA) (5 pages)

Page 10

DDT 79

79-2020-11-09-001

Arrêté modifiant la composition de la Commission
départementale d'orientation de l'agriculture (CDOA)

Direction Départementale des Territoires
Service Agriculture et Territoires

ARRÊTÉ
modifiant la composition de la Commission
départementale d'orientation de l'agriculture (CDOA)

Le préfet des Deux-Sèvres
Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'ordre national du Mérite

- Vu** le code rural et de la pêche maritime, notamment son article R 313-2 ;
- Vu** la loi n° 99-574 du 9 juillet 1999 d'orientation agricole ;
- Vu** le décret n° 99-731 du 26 août 1999 modifiant la composition de la commission départementale d'orientation de l'agriculture ;
- Vu** le décret n° 2006-665 du 7 juin 2006 relatif à la réduction du nombre et à la simplification de la composition de diverses commissions administratives ;
- Vu** le décret n° 2006-672 du 8 juin 2006 relatif à la création, à la composition et au fonctionnement de commissions à caractère consultatif ;
- Vu** l'arrêté préfectoral du 3 juillet 2006 portant constitution de la commission départementale d'orientation de l'agriculture ;
- Vu** l'arrêté préfectoral du 28 mars 2019 nommant les membres composant la Commission départementale d'orientation de l'agriculture ;
- Vu** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;
- Vu** le décret du président de la république du 15 janvier 2020 nommant Monsieur Emmanuel AUBRY en qualité de préfet des Deux-Sèvres ;
- Sur proposition** de la secrétaire générale de la préfecture des Deux-Sèvres ;

ARRÊTE

Article 1er :

La commission départementale d'orientation de l'agriculture des Deux-Sèvres, placée sous la présidence du préfet, est composée ainsi qu'il suit :

1 – Représentants de l'État :

- M. le préfet des Deux-Sèvres ou son représentant ;
- M. le directeur départemental des territoires ou son représentant ;
- M. le directeur départemental des finances publiques ou son représentant ;

2 – Membres désignés à qualité :

- M. le président de la région Nouvelle Aquitaine ou son représentant ;
- M. le président du conseil départemental des Deux-Sèvres ou son représentant ;
- Un président d'établissement public de coopération intercommunale ayant son siège dans le département ou son représentant ou, le cas échéant, le représentant d'un syndicat mixte de gestion d'un parc naturel régional ou de pays : M. Didier GAILLARD, vice-président de la communauté de communes de Parthenay Gâtine, titulaire, ou M. Claude MORICEAU, conseiller communautaire de la communauté de communes du Thouarsais, suppléant ;
- M. le président de la caisse pluri-départementale de la mutualité sociale agricole Poitou ou son représentant.

3 – Autres membres :

3-1 trois représentants de la chambre d'agriculture, dont un au titre des sociétés coopératives agricoles autres que celles mentionnées au 3-2-2 du présent arrêté

Titulaires	1 ^{er} suppléants	2 ^e suppléants
M. Jean-Marc RENAUDEAU Saint Rémy	Mme Christiane MORISSET Rom	M. François CHAUVEAU Irais
M. Christophe LIMOGES Pamplie	M. Denis MOUSSEAU Epannes	M. Vincent JAMONNEAU Beaulieu sous Parthenay

représentant au titre des sociétés coopératives agricoles

Titulaire	1 ^{er} suppléant	2 ^e suppléant
M. Emmanuel VILLENEUVE Sainte Soline	M. Antoine PROUST Bressuire (Terves)	Mme Isabelle BREMAUD Val en Vignes (Saint Pierre à Champ)

3-2 représentants des activités de transformation des produits de l'agriculture

3-2-1 au titre des entreprises agroalimentaires non coopératives

Titulaire	1 ^{er} suppléant	2 ^e suppléant
M. Fabien COIRAULT Pompaire Chambre de commerce et d'industrie		

3-2-2 au titre des coopératives

Titulaire	1 ^{er} suppléant	2 ^e suppléant
M. Denis MATHE Niort Coop de France Nouvelle-Aquitaine	Mme Isabelle BARONNET Saint Romans des Champs Coop de France Nouvelle-Aquitaine	

3-3 représentants des organisations syndicales agricoles**3-3-1 proposés par la FNSEA 79 et les jeunes agriculteurs**

Titulaires	1 ^{er} suppléants
M. Grégory NIVELLE - Alloinay	M. Daniel REAUD - Scillé
M. Alexis BAILLARGEAU - Secondigny	M. Benoît CHAUVIN - Marigny
M. Philippe MONNEAU - Bressuire (Breuil Chaussée)	M. Louis RIMBAULT - Niort
M. Thomas GAILLARD - Verruyes	M. Antoine MADIER - Fors

3-3-2 proposés par la coordination rurale

Titulaires	1 ^{er} suppléants	2 ^e suppléants
M. Philippe GERMOND Saint Varent	Mme Marie-Claude HENNON Bressuire (Terves)	M. Anthony PACAULT Saint Pardoux-Soutiers (Saint Pardoux)
M. Alain ROBIN Frontenay Rohan Rohan	M. Sébastien FLEURY Beugnon-Thireuil (La Chapelle Thireuil)	M. Noam CORNUAULT Chiché

3-3-3 proposés par la confédération paysanne

Titulaires	1 ^{er} suppléants	2 ^e suppléants
M. Lionel RENAUD Melleran	M. Martial FAVRE Saint Pardoux-Soutiers (Saint Pardoux)	M. Baptiste DELHOMME Cirières
M. Eric BAUDRON Vernoux en Gâtine	M. Gaël MARCHAND Combrand	M. Laurent CLOCHARD Aiffres

3-4 représentants des salariés agricoles présentés par l'organisation syndicale de salariés des exploitations agricoles la plus représentative au niveau départemental

Titulaire	1 ^{er} suppléant	2 ^e suppléant
M. Dominique FORESTIER Louin Syndicat CFDT Agro Alimentaire des Deux-Sèvres	Mme Anne BARBIER Nueil les Aubiers Syndicat CFDT Agro Alimentaire des Deux-Sèvres	M. Jean-Michel CHRETIEN Marcillac Lanville (16) Syndicat CFDT Agro Alimentaire des Deux-Sèvres

3-5 représentants de la distribution**3-5-1 représentants de la distribution des produits agroalimentaires**

Titulaire	1 ^{er} suppléant	2 ^e suppléant
M. Luc BIENAIME Mauléon Groupement des Syndicats du Négoce Agricole Centre- Atlantique	M. Christophe PASQUIER Secondigny Groupement des Syndicats du Négoce Agricole Centre- Atlantique	M. Gilles MONAURY La Crèche Groupement des Syndicats du Négoce Agricole Centre- Atlantique

3/6

3-5-2 représentants de la distribution des produits agroalimentaires au titre du commerce indépendant de l'alimentation

Titulaire	1 ^{er} suppléant	2 ^e suppléant
Mme Isabelle DEKEIN Niort Chambre de Métiers et de l'Artisanat	M. Daniel BOEUF Niort Chambre de Métiers et de l'Artisanat	Mme Véronique DUPUY Chauray Chambre de Métiers et de l'Artisanat

3-6 représentants du financement de l'agriculture

Titulaire	1 ^{er} suppléant	2 ^e suppléant
M. Patrick SAUVAGET Saint Pompain Crédit Agricole	Mme Martine GRASSET Ménigoute Crédit Agricole	M. Joël BAUDOIN Nueil les Aubiers Crédit Agricole

3-7 représentants des fermiers-métayers

Titulaire	1 ^{er} suppléant	2 ^e suppléant
M. Jean-Marie PUCHAULT Saint Léger de Montbrun	M. Stéphane FAIDY Saint Martin de Saint Maixent	M. Laurent CLOCHARD Geay

3-8 représentants des propriétaires agricoles

Titulaire	1 ^{er} suppléant	2 ^e suppléant
M. Jean-Claude GERBAUD Bressuire (Breuil Chaussée) Syndicat Départemental de la Propriété Privée Rurale des Deux-Sèvres	Mme Marie-Gabrielle du DRESNAY Lhoumois Syndicat Départemental de la Propriété Privée Rurale des Deux-Sèvres	M. Olivier de BONY de LAVERGNE Saint Gelais Syndicat Départemental de la Propriété Privée Rurale des Deux-Sèvres

3-9 Représentants de la propriété forestière

Titulaire	1 ^{er} suppléant	2 ^e suppléant
M. Gonzague de BEAUREGARD Voulmentin (Voultegon) Centre Régional de la Propriété Forestière Nouvelle-Aquitaine	Mme Brigitte BONNISSEAU Poitiers (86) Centre Régional de la Propriété Forestière Nouvelle-Aquitaine	M. Renaud du DRESNAY Lhoumois Centre Régional de la Propriété Forestière Nouvelle-Aquitaine

3-10 Représentants d'associations de protection de la nature ou d'organismes gestionnaires de milieux naturels, de la faune et de la flore

Titulaires	1 ^{er} suppléants	2 ^e suppléants
M. Christian HERAUD La Crèche Deux-Sèvres Nature Environnement	M. Christian GEAY Echiré Deux-Sèvres Nature Environnement	
M. Jean-Claude PEIGNE Mauzé sur le Mignon Fédération de Pêche 79	M. Gérard BAUDON Irais Fédération de Chasse 79	M. Guy GUEDON Argentonnay (Breuil sous Argenton) Fédération de Chasse 79

3-11 Représentants de l'artisanat

Titulaire	1 ^{er} suppléant	2 ^e suppléant
M. Paulo AZEVEDO Niort Chambre de Métiers et de l'Artisanat	Mme Nathalie GAUTHIER Saint Georges de Noisé Chambre de Métiers et de l'Artisanat	M. Cyril PELLETIER Rom Chambre de Métiers et de l'Artisanat

3-12 Représentants des consommateurs

Titulaire	1 ^{er} suppléant	2 ^e suppléant
M. Hugues MINAUD Aiffres UFC Que Choisir		

3-13 Personnes qualifiées

Titulaires	1 ^{er} suppléant	2 ^e suppléant
M. René AUBINEAU Chantecorps Fédération CUMA	M. Alain BENOIST Exoudun Fédération CUMA	M. Emmanuel ROUSSELOT Saint Pardoux-Soutiers (Saint Pardoux) Fédération CUMA
M. Michel GUIONNET Luché Thouarsais Ancien exploitant		

4 - Membres désignés comme experts permanents :

- Mme la directrice régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement ou son représentant ;
- M. le délégué régional de l'Agence de services et de paiement (ASP) ou son représentant ;
- M. le responsable du pôle installation transmission (PIT) ou son représentant ;
- M. le directeur de la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER) ou son représentant ;
- M. le directeur du lycée agricole (EPL) "Les Sicaudières" de Bressuire ou M. le directeur de l'établissement d'enseignement agricole (EPLEFA) "Terres et paysages sud Deux-Sèvres", représentant l'enseignement agricole public, ou leur représentant ;
- M. le directeur de SEVREUROPE, représentant l'enseignement agricole conventionné, ou son représentant ;
- Le représentant désigné par « l'association nationale des sociétés et GAEC » siégeant en formation spécialisée de la CDOA relative aux groupements agricoles d'exploitation en commun (GAEC) ;

Article 2 :

Le secrétariat de la commission départementale d'orientation de l'agriculture est assuré par la direction départementale des territoires.

Article 3 :

Les membres de la commission sont nommés jusqu'au 28 mars 2022.

Article 4 :

L'arrêté préfectoral du 27 décembre 2019, nommant les membres de la commission départementale d'orientation de l'agriculture, est abrogé.

Article 5 : Exécution

La secrétaire générale de la préfecture et le directeur départemental des territoires des Deux-Sèvres sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Niort, le **09 NOV.** 2020

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'A' or similar character followed by a horizontal line extending to the right.

DDT 79

79-2020-11-09-002

Arrêté modifiant la composition de la section spécialisée
de la Commission départementale d'orientation de
l'agriculture (CDOA)

Direction Départementale des Territoires
Service Agriculture et Territoires

ARRÊTÉ
modifiant la composition de la section spécialisée
de la Commission départementale d'orientation de l'agriculture (CDOA)

Le préfet des Deux-Sèvres
Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'ordre national du Mérite

- Vu** le code rural et de la pêche maritime, notamment son article R 313-2 ;
- Vu** la loi n° 99-574 du 9 juillet 1999 d'orientation agricole ;
- Vu** le décret n° 99-731 du 26 août 1999 modifiant la composition de la commission départementale d'orientation de l'agriculture ;
- Vu** le décret n° 2006-665 du 7 juin 2006 relatif à la réduction du nombre et à la simplification de la composition de diverses commissions administratives ;
- Vu** le décret n° 2006-672 du 8 juin 2006 relatif à la création, à la composition et au fonctionnement de commissions à caractère consultatif ;
- Vu** l'arrêté préfectoral du 3 juillet 2006 portant constitution de la commission départementale d'orientation de l'agriculture ;
- Vu** l'arrêté préfectoral du 5 juillet 2013 portant constitution d'une section spécialisée de la commission départementale d'orientation de l'agriculture ;
- Vu** l'arrêté préfectoral du 28 mars 2019 nommant les membres de la section spécialisée de la commission départementale d'orientation de l'agriculture ;
- Vu** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;
- Vu** le décret du Président de la République du 15 janvier 2020 nommant Monsieur Emmanuel AUBRY en qualité de préfet des Deux-Sèvres ;
- Sur proposition** de la secrétaire générale de la préfecture des Deux-Sèvres ;

1/5

ARRÊTE

Article 1er :

La commission départementale d'orientation de l'agriculture comprend une section spécialisée.

Article 2 :

La section spécialisée exerce les compétences déléguées par la commission départementale d'orientation de l'agriculture dans le cadre des orientations définies par celle-ci en réunion plénière pour l'examen des dossiers individuels en matière de :

- demandes d'autorisation d'exploiter,
- décisions individuelles accordant ou refusant les aides à l'installation des jeunes agriculteurs et autres décisions relatives au soutien à l'installation.

Article 3 :

La section spécialisée est placée sous la présidence du préfet ou de son représentant. Outre le préfet, elle comprend les membres suivants :

- M. le président du conseil départemental ou son représentant ;
- M. le directeur départemental des territoires ou son représentant ;
- M. le directeur départemental des finances publiques ou son représentant ;
- Le président de la caisse pluridépartementale de la mutualité sociale agricole Poitou ou son représentant ;

Trois représentants de la chambre d'agriculture

Titulaires	1 ^{er} suppléants	2 ^e suppléants
M. Jean-Marc RENAUDEAU Saint Rémy	Mme Christiane MORISSET Rom	M. François CHAUVEAU Irais
M. Christophe LIMOGES Pamplie	M. Denis MOUSSEAU Epannes	M. Vincent JAMONNEAU Beaulieu sous Parthenay

Le représentant au titre des coopératives agricoles

Titulaire	1 ^{er} suppléant	2 ^e suppléant
M. Emmanuel VILLENEUVE Sainte Soline	M. Antoine PROUST Bressuire (Terves)	Mme Isabelle BREMAUD Val en Vignes (St Pierre à Champ)

Le représentant des activités de transformation des produits de l'agriculture au titre des coopératives

Titulaire	1 ^{er} suppléant	2 ^e suppléant
M. Denis MATHE Niort Coop de France Nouvelle-Aquitaine	Mme Isabelle BARONNET Saint Romans des Champs Coop de France Nouvelle-Aquitaine	

Huit représentants des organisations syndicales d'exploitants agricoles à vocation générale
 Dont quatre représentants proposés par la FNSEA 79 et les Jeunes agriculteurs

Titulaires	1 ^{er} suppléants	2 ^e suppléants
M. Grégory NIVELLE - Alloinay	M. Daniel REAUD - Scillé	M. Alain BILLEROT - Saivres
M. Alexis BAILLARGEAU Secondigny	M. Benoît CHAUVIN Marigny	M. Philippe LEYSSENE Arçais
M. Philippe MONNEAU Bressuire (Breuil Chaussée)	M. Louis RIMBAULT Niort	Mme Guylène BARBOT Mauléon (Rorthais)
M. Thomas GAILLARD Verruyes	M. Antoine MADIER - Fors	M. Julien RIVOLLET -Aiffres

Dont deux représentants proposés par la Coordination rurale :

Titulaires	1 ^{er} suppléants	2 ^e suppléants
M. Philippe GERMOND Saint Varent	Mme Marie-Claude HENNON Bressuire (Terves)	M. Anthony PACAULT Saint Pardoux-Soutiers (Saint Pardoux)
M. Alain ROBIN Frontenay Rohan Rohan	M. Sébastien FLEURY Beugnon-Thireuil (La Chapelle Thireuil)	M. Noam CORNUAULT Chiché

Dont deux représentants proposés par la Confédération paysanne

Titulaires	1 ^{er} suppléants	2 ^e suppléants
M. Lionel RENAUD Melleran	M. Martial FAVRE Saint Pardoux-Soutiers (Saint Pardoux)	M. Baptiste DELHOMME Cirières
M. Eric BAUDRON Vernoux en Gâtine	M. Gaël MARCHAND Combrand	M. Laurent CLOCHARD Aiffres

Le représentant des salariés agricoles

Titulaire	1 ^{er} suppléant	2 ^e suppléant
M. Dominique FORESTIER Louin Syndicat CFDT Agro Alimentaire des Deux-Sèvres	Mme Anne BARBIER Nueil les Aubiers Syndicat CFDT Agro Alimentaire des Deux- Sèvres	M. Jean-Michel CHRETIEN Marcillac Lanville (16) Syndicat CFDT Agro Alimentaire des Deux- Sèvres

Le représentant du financement de l'agriculture

Titulaire	1 ^{er} suppléant	2 ^e suppléant
M. Patrick SAUVAGET Saint Pompain Crédit Agricole	Mme Martine GRASSET Ménigoute Crédit Agricole	M. Joël BAUDOUIN Nueil les Aubiers Crédit Agricole

Le représentant des fermiers métayers

Titulaire	1 ^{er} suppléant	2 ^e suppléant
M. Jean-Marie PUCHAULT Saint Léger de Montbrun	M. Stéphane FAIDY Saint Martin de Saint Maixent	M. Laurent CLOCHARD Geay

Le représentant des propriétaires agricoles

Titulaire	1 ^{er} suppléant	2 ^e suppléant
M. Jean-Claude GERBAUD Bressuire (Breuil Chaussée) Syndicat Départemental de la Propriété Privée Rurale des Deux-Sèvres	Mme Marie-Gabrielle du DRESNAY Lhoumois Syndicat Départemental de la Propriété Privée Rurale des Deux-Sèvres	M. Olivier de BONY de LAVERGNE Saint Gelais Syndicat Départemental de la Propriété Privée Rurale des Deux-Sèvres

Le représentant de la propriété forestière

Titulaire	1 ^{er} suppléant	2 ^e suppléant
M. Gonzague de BEAUREGARD Voulmentin (Voultegon) Centre Régional de la Propriété Forestière Nouvelle-Aquitaine	Mme Brigitte BONNISSEAU Poitiers (86) Centre Régional de la Propriété Forestière Nouvelle-Aquitaine	M. Renaud du DRESNAY Lhoumois Centre Régional de la Propriété Forestière Nouvelle-Aquitaine

Deux représentants d'associations de protection de la nature ou d'organismes gestionnaires de milieux naturels, de la faune et de la flore

Titulaires	1 ^{er} suppléants	2 ^e suppléant
M. Christian HERAUD La Crèche Deux-Sèvres Environnement Nature	M. Christian GEAY Echiré Deux-Sèvres Nature Environnement	
M. Jean-Claude PEIGNE Mauzé sur le Mignon Fédération de Pêche 79	M. Gérard BAUDON Irais Fédération de Chasse 79	M. Guy GUEDON Argentonnay (Breuil sous Argenton) Fédération de Chasse 79

Deux personnes qualifiées

Titulaires	1 ^{er} suppléant	2 ^e suppléant
M. René AUBINEAU Chantecorps Fédération CUMA	M. Alain BENOIST Exoudun Fédération CUMA	M. Emmanuel ROUSSELOT Saint Pardoux- Soutiers (Saint Pardoux) Fédération CUMA
M. Michel GUIONNET Luché Thouarsais Ancien exploitant		

Article 4 :

Seront associés aux travaux de la section spécialisée à titre d'experts permanents :

- M. le délégué régional de l'Agence de services et de paiement (ASP) ou son représentant,
- M. le responsable du pôle installation transmission (PIT) ou son représentant,
- M. le directeur de la société d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER) ou son représentant,
- M. le directeur du lycée agricole (EPL) "Les Sicaudières" de Bressuire, ou M. le directeur de l'établissement d'enseignement agricole (EPLEFA), "Terres et Paysages Sud Deux-Sèvres, ou leur représentant,
- M. le directeur de SEVREUROPE, représentant l'enseignement agricole conventionné, ou son représentant.

Article 5 :

Le secrétariat de la section spécialisée de la commission départementale d'orientation de l'agriculture est assuré par la direction départementale des territoires.

Article 6 :

Les membres de la commission sont nommés jusqu'au 28 mars 2022.

Article 7 :

L'arrêté préfectoral du 27 décembre 2019, nommant les membres de la commission départementale d'orientation de l'agriculture, est abrogé.

Article 8 : Exécution :

La secrétaire générale de la préfecture et le directeur départemental des territoires des Deux-Sèvres sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture

Niort, le **09 NOV. 2020**

